

N°DCA-2020-003-1

- Membres
théoriques : 17
- Membres en
exercice : 17
- Membres
présents :
13
- Pouvoirs :
-
- Votants :
12

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-287600019-20200625-DCA-2020-003-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/09/2020

Affichage : 24/09/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2019

Le 25 juin 2020, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 10 juin 2020, s'est réuni au Conseil Départemental sous la présidence de Monsieur Sébastien TASSERIE.

Le quorum étant atteint (9 membres) avec 13 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Étaient présents : Monsieur Sébastien TASSERIE, Président,

I. Membres du Conseil d'administration avec voix délibérative :

Titulaires

Mmes Pierrette CANU, Chantal COTTEREAU, Florence DURANDE, Blandine LEFEBVRE, Florence THIBAUDEAU RAINOT.

MM. Guillaume COUTEY, Michel LEJEUNE, Philippe LEROY, Didier REGNIER, Jean-Pierre THEVENOT.

Suppléants

Mmes Virginie LUCOT-AVRIL, Nacéra VIEUBLE (sans voix délibérative).

II. Membres avec voix consultative :

MM. le Colonel hors classe Jean-Yves LAGALLE, Directeur départemental, le Colonel Rémy WECLAWIAK, le Colonel Thierry SENEZ, le Caporal Thomas BRU, le Lieutenant-Colonel Hervé TESNIERE.

III. Membre de droit :

M. Pierre-André DURAND, Préfet.

Étaient absents excusés :

Mmes Sophie ALLAIS, Maria-Dolorès GAUTIER-HURTADO.

MM. Eric BLOND, Bastien CORITON, le Commandant Samuel PERDRIX, le Lieutenant Hervé PASQUIER, Pascal GRESSER, Payeur départemental.

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

Vu :

- *le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.1612-12,*
- *loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,*
- *l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19,*
- *l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,*
- *l'instruction budgétaire et comptable M61.*

*

* *

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'exercice.

Ainsi, l'ordonnateur doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées en établissant le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes,
- présente les résultats comptables de l'exercice,
- est soumis, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote, d'ordinaire, avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Il est proposé au Conseil d'administration, réuni sous la présidence de l'un de ses membres :

- de prendre acte de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2019, dressé par M. André GAUTIER, Président, lequel s'étant retiré ;
- de constater, aussi bien pour la comptabilité principale que pour le compte annexe du service restauration du Sdis 76, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL						
Résultats reportés		3 178 669,87		14 220 656,11		17 399 325,98
Opérations de l'exercice	7 871 186,89	10 334 227,91	92 077 619,66	89 626 655,32	99 948 806,55	99 960 883,23
TOTAUX	7 871 186,89	13 512 897,78	92 077 619,66	103 847 311,43	99 948 806,55	117 360 209,21
Résultats de clôture		5 641 710,89		11 769 691,77		17 411 402,66
Restes à réaliser	1 406 506,97	38 105,78			1 406 506,97	38 105,78
TOTAUX CUMULES	9 277 693,86	13 551 003,56	92 077 619,66	103 847 311,43	101 355 313,52	117 398 314,99
RESULTATS DEFINITIFS		4 273 309,70		11 769 691,77		16 043 001,47
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE RESTAURATION						
Résultats reportés						0,00
Opérations de l'exercice	3 831,47	16 900,45	730 449,46	730 449,46	734 280,93	747 349,91
TOTAUX	3 831,47	16 900,45	730 449,46	730 449,46	734 280,93	747 349,91
Résultats de clôture		13 068,98		0,00		13 068,98
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	3 831,47	16 900,45	730 449,46	730 449,46	734 280,93	747 349,91
RESULTATS DEFINITIFS		13 068,98				13 068,98
CONSOLIDATION DES RESULTATS						
Résultats reportés		3 178 669,87		14 220 656,11		17 399 325,98
Opérations de l'exercice	7 875 018,36	10 351 128,36	92 808 069,12	90 357 104,78	100 683 087,48	100 708 233,14
TOTAUX	7 875 018,36	13 529 798,23	92 808 069,12	104 577 760,89	100 683 087,48	118 107 559,12
Résultats de clôture		5 654 779,87		11 769 691,77		17 424 471,64
Restes à réaliser	1 406 506,97	38 105,78			1 406 506,97	38 105,78
TOTAUX CUMULES	9 281 525,33	13 567 904,01	92 808 069,12	104 577 760,89	102 089 594,45	118 145 664,90
RESULTATS DEFINITIFS		4 286 378,68		11 769 691,77		16 056 070,45

Les documents budgétaires joints répondent aux exigences du cadre légal de l'instruction comptable et budgétaire M61.

Le support annexé au présent rapport a vocation, quant à lui, à synthétiser les données issues de ces documents budgétaires.

*
* *

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration adoptent à l'unanimité ce dossier.

Le président du conseil d'administration,

André GAUTIER

PRESENTATION SYNTHETIQUE

DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2019

La consolidation des résultats du budget principal et du budget de la restauration, restes à réaliser inclus, fait apparaître les réalisations suivantes au titre de l'exercice 2019 :

- 102,1 M € de dépenses dont :
 - 92,8 M € en fonctionnement,
 - 9,3 M € en investissement.

- 118,2M € de recettes dont :
 - 104,6 M € en fonctionnement,
 - 13,6 M € en investissement.

Les données du compte administratif pour 2019 vont mettre en évidence pour chaque budget une amélioration de la qualité de la prévision budgétaire et illustrer le respect de la stratégie financière que l'établissement s'est fixée.

D'une part, le Service s'est attaché à améliorer les taux de réalisation ou consommation au regard des crédits ouverts. De fait, les montants définitifs sont relativement comparables à ceux estimés en fin d'année 2019.

D'autre part, le Service poursuit avec application la tenue de ses trois objectifs dans la gestion de l'établissement :

- une diversification des modes de financement de la section d'investissement,
- une maîtrise du volume financier et de la nature des dépenses d'investissement,
- un retour durable à l'équilibre de la section de fonctionnement sans recours à l'excédent antérieur à moyen terme.

*

* *

BUDGET PRINCIPAL

I - Section de fonctionnement

Au terme de l'année 2019, la section d'exploitation fait apparaître un solde déficitaire de 2,450 M€.

Ce n'est pas une surprise dans la mesure où ce résultat est proche de celui annoncé en décembre dernier lors de la présentation du rapport des orientations budgétaires pour 2020 (-2,240 M€).

Pour autant, ce déficit n'est pas la preuve d'un non-respect de l'objectif de retour durable à une section de fonctionnement équilibrée, ni d'un retour de l'effet ciseaux.

A) Les recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement de 2019 s'élèvent à 103,85 M€ et demeurent dynamiques avec une progression de 6,24% par rapport à celles de 2018.

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Taux de réalisation
013	Atténuations de charges	788 830,00 €	795 869,19 €	100,89%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 242 552,00 €	1 911 496,38 €	153,84%
74	Contributions et participations	83 887 071,00 €	83 961 341,32 €	100,09%
75	Autres produits de gestion courante	- €	67 833,92 €	NC
	Total recettes/gestion des services	85 918 453,00 €	86 736 540,81 €	100,95%
77	Produits exceptionnels*	144 139,87 €	478 927,57 €	332,27%
78	Reprises sur amortissements et provisions	573 030,00 €	573 030,00 €	100,00%
	Total autres recettes	717 169,87 €	1 051 957,57 €	146,68%
	Total recettes réelles de fonctionnement	86 635 622,87 €	87 788 498,38 €	101,33%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 938 286,71 €	1 838 156,94 €	94,83%
	Total des opérations d'ordre budgétaire	1 938 286,71 €	1 838 156,94 €	94,83%
002	Résultat de fonctionnement reporté	14 220 656,11 €	14 220 656,11 €	100,00%
	Total général recettes de fonctionnement	102 794 565,69 €	103 847 311,43 €	101,02%

* ouverture des crédits liée au stade budgétaire des cessions différente de la maquette budgétaire en raison de l'incapacité du prestataire Berger-Levrault (logiciel SEDIT) à appliquer correctement la nomenclature M61.

Cette augmentation reste toutefois à nuancer en ce qu'elle est le fruit à la fois de recettes pérennes mais également de recettes ponctuelles.

Outre l'indexation pratiquée sur les ressources sur lesquelles le Sdis 76 possède un pouvoir d'action, l'établissement a travaillé de concert avec les SAMU du Havre et de Rouen en vue de renégocier les modalités de dénombrement des carences des ambulances privées.

Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2019, date de prise d'effet des nouvelles conventions, le recensement des carences est plus précis et laisse escompter une augmentation des recettes associées.

Par ailleurs, les modalités de versement ont évolué : un versement trimestriel à terme échu a remplacé le versement annuel.

En 2019, cela a conduit à l'encaissement des carences constatées au titre de 2018 et celles des 3^{ème} et 4^{ème} trimestres 2019 ; ce qui explique le taux de réalisation au chapitre 70.

Au titre des recettes ponctuelles (chapitres 77 et 78), il faut souligner la fin de plusieurs contentieux.

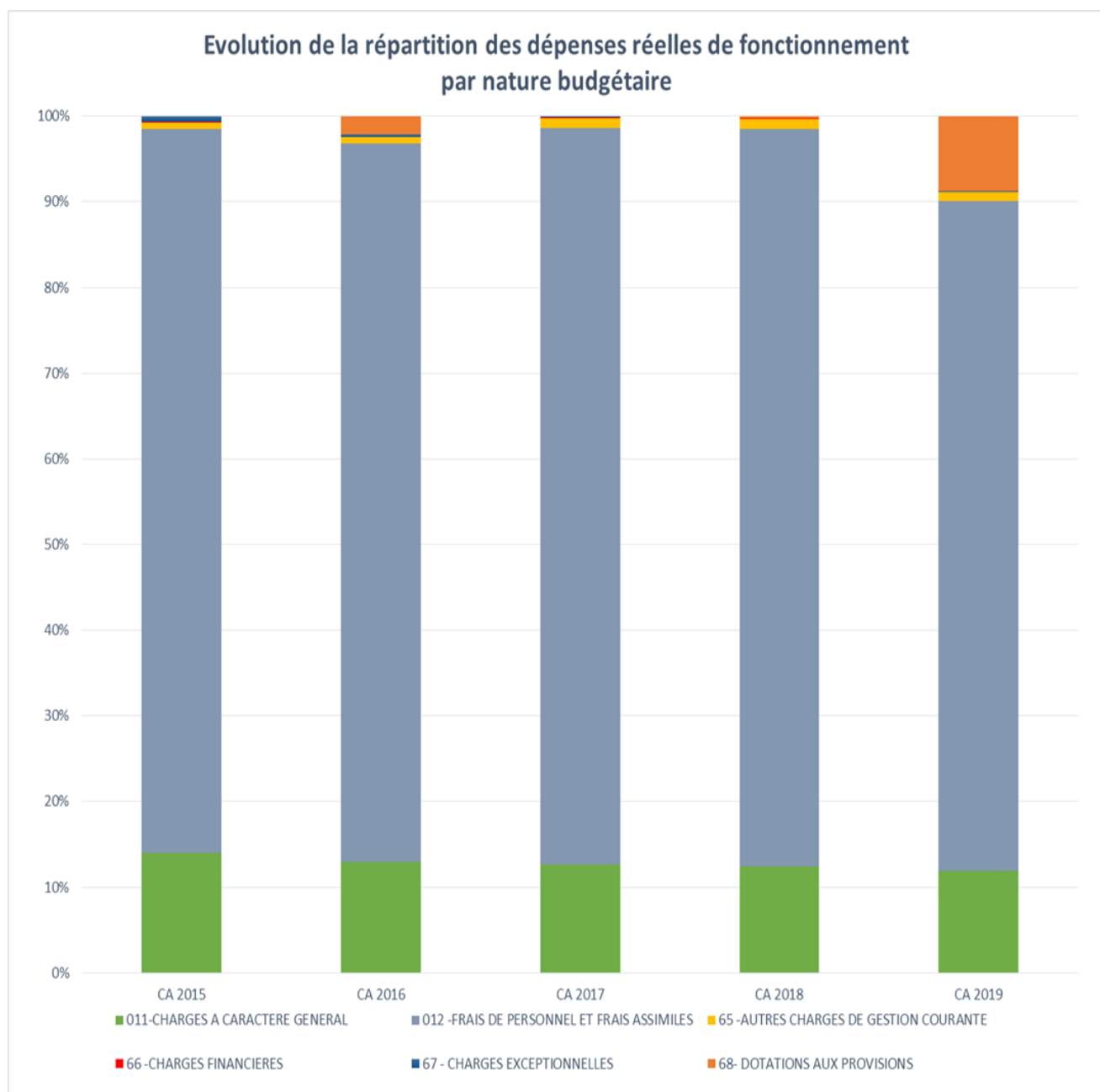
Certains se sont soldés positivement pour le Sdis 76, par l'encaissement d'indemnités (Centre d'incendie et de secours - Cis - de Rouen Sud ; toiture de la Direction). D'autres ont permis de lever les risques de sanction de l'établissement et de mettre en œuvre des reprises de provisions pour un montant total de 573 K€ (contentieux sur le temps de travail ; travaux entrepris sur la maison à feu du Centre départemental de formation).

B) Les dépenses de fonctionnement :

En comparaison des exercices précédents, l'augmentation totale des dépenses pour 10,24 % (liée à des provisions qui constituent la mise en réserve de financement de charges futures) cache une maîtrise relative des charges courantes (+ 0,45 % sur les chapitres de dépenses correspondant aux charges de gestion).

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Taux de réalisation
011	Charges à caractère général	9 990 080,00 €	9 939 791,03 €	99,50%
012	Charges de personnel et frais assimilés	65 972 654,00 €	65 506 639,67 €	99,29%
65	Autres charges de gestion courante	903 700,00 €	834 266,48 €	92,32%
Total dépenses / gestion des services		76 866 434,00 €	76 280 697,18 €	99,24%
66	Charges financières	18 000,00 €	16 885,05 €	93,81%
67	Charges exceptionnelles	59 100,00 €	57 390,26 €	97,11%
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	7 354 000,00 €	7 354 000,00 €	100,00%
022	Dépenses imprévues	2 632 750,11 €	- €	0,00%
Total dépenses réelles de fonctionnement		86 930 284,11 €	83 708 972,49 €	96,29%
023	Virement à la section d'investissement	7 400 000,00 €	- €	0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections*	8 379 141,71 €	8 368 647,17 €	99,87%
Total des opérations d'ordres budgétaires		15 779 141,71 €	8 368 647,17 €	53,04%
Total général dépenses de fonctionnement		102 709 425,82 €	92 077 619,66 €	89,65%

* ouverture des crédits liée au stade budgétaire des cessions différente de la maquette budgétaire en raison de l'incapacité du prestataire Berger-Levrault (logiciel SEDIT) à appliquer correctement la nomenclature M61.



On peut d'ailleurs noter l'amélioration continue des taux de réalisation sur les deux principaux chapitres budgétaires des dépenses réelles :

Libellé	Taux de réalisation 2015	Taux de réalisation 2016	Taux de réalisation 2017	Taux de réalisation 2018	Taux de réalisation 2019
Total dépenses / gestion des services	95,62%	95,28%	97,22%	96,13%	99,24%
Dont charges à caractère général	90,53%	91,62%	95,82%	96,30%	99,50%
Dont charges de personnel et frais assimilés	96,67%	95,99%	97,58%	96,14%	99,29%

Par ailleurs, l'année a été marquée par une intervention d'une ampleur exceptionnelle sur un site industriel et la mise en œuvre du Compte d'Engagement Citoyen (CEC), dont une partie rétroactivement depuis 2017.

Cependant, le Sdis 76 maintient son cap et ses engagements hors évènements conjoncturels.

Ainsi, les objectifs fixés par la convention de partenariat avec le Conseil départemental de la Seine-Maritime pour la période 2018-2021, ne sont pas remis en question :

CHARGES DE PERSONNELS CA 2017	PLAFOND 2018	PLAFOND 2019
66 952 676	67 890 013	68 840 473

+1.4% +1.4%

CHARGES DE PERSONNELS CA 2017	CHARGES DE PERSONNELS CA 2018	CHARGES DE PERSONNELS CA 2019
66 952 676	65 545 179	65 506 640

-2,10% -0,06%

Moyenne annuelle = -1,08%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CA 2017	PLAFOND 2018	PLAFOND 2019
85 064 465	86 340 432	87 635 538

+1.5%

+1.5%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CA 2017	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CA 2018	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CA 2019
85 064 465	83 524 892	92 077 620

-1,81%

+ 10,24%

Moyenne annuelle = 4,12%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CA 2017	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CA 2018	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CA 2019 HORS PROVISIONS CONSTITUEES
85 064 465	83 524 892	84 723 620

-1,81%

+ 1,44%

Moyenne annuelle = -0,20%

II - Section d'investissement

Au terme de l'exercice 2019, le résultat annuel de la section d'investissement est positif à hauteur de 1,095 M€ (restes à réaliser inclus).

Certes, il est plus élevé que prévu mais, comme exposé ci-après, les décaissements n'ont pas été réalisés à la hauteur attendue et des recettes ont été perçues en toute fin d'année.

A) Les dépenses d'investissement :

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser (RAR)	Taux de réalisation	Taux avec RAR
16	Emprunts et dettes assimilées	111 220,00 €	111 219,24 €		100,00%	100,00%
20	Immobilisations incorporelles	501 878,47 €	265 715,53 €		52,94%	52,94%
204	Subventions d'équipement versées	50 000,00 €	48 960,00 €		97,92%	97,92%
21	Immobilisations corporelles	7 451 224,06 €	4 739 101,44 €	9 085,80 €	63,60%	63,72%
23	Immobilisations en cours	8 889 325,13 €	776 174,01 €	1 397 421,17 €	8,73%	24,45%
020	Dépenses imprévues	1 226 803,21 €	- €		0,00%	0,00%
	Total dépenses réelles investissement	18 230 450,87 €	5 941 170,2 €	1 406 506,97 €	32,59%	40,30%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections*	1 853 146,84 €	1 838 156,94 €		99,95%	99,95%
041	Opérations patrimoniales	95 000,00 €	91 859,73 €		96,69%	96,69%
	Total des opérations d'ordre budgétaire	1 934 145,00 €	1 930 016,67 €	- €	99,79%	99,79%
	Total général dépenses investissement	20 164 595,87 €	7 871 186,89 €	1 406 506,97 €	39,03%	46,01%

* ouverture des crédits liée au stade budgétaire des cessions différente de la maquette budgétaire en raison de l'incapacité du prestataire Berger-Levrault (logiciel SEDIT) à appliquer correctement la nomenclature M61.

Retraitées des dépenses imprévues et des réserves constituées pour financer des projets futurs, la prévision budgétaire s'améliore également sur cette section.

En effet, le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement (y compris les restes à réaliser) atteint en réalité près de 80 % contre 74% l'an passé.

Les prévisions de crédits de paiement des Autorisations de Programme (AP) du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) se sont également améliorées :

	Taux de réalisation 2015	Taux de réalisation 2016	Taux de réalisation 2017	Taux de réalisation 2018	Taux de réalisation 2019
Dépenses réelles d'investissement*	67,80%	75,08%	80,91%	73,96%	79,65%
Dont dépenses Equipements en AP	50,03%	76,36%	82,84%	82,30%	83,81%
Dont dépenses Immobilières en AP	67,67%	90,94%	54,55%	53,46%	60,17%

**hors dépenses imprévues, réserves pour le futur et y compris restes à réaliser*

Au cours de l'exercice 2019, le PPI a connu des évolutions tant s'agissant des dépenses immobilières que des dépenses d'équipements.

Ainsi, les AP suivantes ont pu faire l'objet d'une clôture financière :

N°AP	Libellé de l'AP	Crédits ouverts	Réalisations	Taux de réalisation
2010000006	Groupement Ouest	20 000,00 €	18 893,27 €	94,47 %
2014000010	Réaménagement des locaux de la Direction	9 547,21 €	9 547,21 €	100,00%
2017000002	Reconstruction de la maison à feu du CDF	257 330,26 €	257 330,26 €	100,00%
Sous-total dépenses immobilières		286 877,47 €	285 770,74 €	99,61%
2015000001	Matériels roulants et navigants	420 439,24 €	420 439,24 €	100,00%
2016000001	Acquisition de moyens équipés spécialisés	73 399,70 €	73 399,70 €	100,00%
2016000002	Acquisition de matériels opérationnels	42 454,38 €	42 454,38 €	100,00%
2016000008	Renouvellement et maintenance du système d'information	2 400,00 €	2 400,00 €	100,00%
Sous-total dépenses d'équipements		538 693,32 €	538 693,32 €	100,00%
Total des crédits de paiements		825 570,79 €	824 464,06 €	99,87%

Dans le cadre de la Nouvelle Politique Immobilière, l'avancée des opérations a permis de réaliser les premiers décaissements notamment s'agissant des AP relatives à la construction des Cis de Fécamp et des Grandes-Ventes.

Catégorie	N°AP	Libellé de l'AP	Crédits ouverts	Réalisations	Taux de réalisation
HORS 12 PRIORITES NPI	2012000001	Plateau Technique de Formation	233 927,95 €	5 086,90 €	2,17%
	2016000006	Réfection et aménagement du patrimoine bâti	626 000,00 €	482 796,30 €	77,12%
	2017000001	Travaux au Centre Départemental de Formation (CDF)	10 000,00 €	- €	0,00%
	2017000003	Réhabilitation et aménagement du CIS de Cany	50 000,00 €	34 249,29 €	68,50%
	2018000001	Sécurité dans les établissements du Sdis	223 000,00 €	144 758,88 €	64,91%
	2018000002	Travaux de développement durable et économies d'énergie	353 500,00 €	243 916,37 €	69,00%
12 PRIORITES NPI	2014000009	Réhabilitation du Cis de Montivilliers	330 000,00 €	201 252,04 €	60,99%
	2014000012	Cosntruction du Cis Le Havre Sud	537 700,00 €	200 723,03 €	37,33%
	2017000004	Construction du Cis de Duclair	51 179,63 €	37 502,47 €	73,28%
	2018000003	Reconstruction du Cis de Fécamp	20 000,00 €	3 325,20 €	16,63%
	2019000007	Reconstruction du CIS des Grandes-Ventes	10 000,00 €	4 642,80 €	46,43%
Total dépenses immobilières			2 445 307,58 €	1 358 253,28 €	55,55%

Parallèlement, le Service a adopté un nouveau Plan Pluriannuel d'Equipement (PPE) et créé les AP correspondantes au début de l'exercice 2019.

N°AP	Libellé de l'AP	Crédits ouverts	Réalisations	Taux de réalisation
2013000002	Modernisation des outils informatiques	157 704,07 €	130 920,37 €	83,02 %
2016000004	Reconditionnement, aménagement, maintenance et équipement des matériels roulants	489 700,00 €	446 707,93 €	91,22 %
2019000001	Matériels non-opérationnels	417 819,00 €	309 309,56 €	74,03 %
2019000002	Matériels d'intervention courants	1 404 386,00 €	1 241 614,11 €	88,41 %
2019000003	Matériels roulants et navigants	1 717 463,00 €	1 280 715,26 €	74,57 %
2019000004	Matériels de formation et de pratique des activités physiques et sportives	35 734,00 €	35 402,10 €	99,07 %
2019000005	Matériels du Service de Santé et de Secours Médical	83 297,00 €	77 263,27 €	92,76 %
Total dépenses d'équipements		4 306 103,07 €	3 521 932,60 €	92,76 %

Outre les dépenses fléchées dans le Plan Pluriannuel d'Investissement de l'établissement, certaines dépenses ne sont pas contenues dans une AP pour un montant non négligeable de 1,532 M €.

Il s'agit des crédits inscrits en restes à réaliser pour le remplacement des fenêtres du Cis de Rouen-Gambetta (dont le marché a été attribué en octobre 2019 mais pour lequel le règlement est intégralement prévu en 2020), la subvention d'investissement versée dans le cadre du réaménagement du Cis de Goderville et les habituels frais d'insertion.

Elles correspondent à des dépenses particulières dont la réalisation est ciblée sur un seul exercice.

B) Les recettes d'investissement :

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser (RAR)	Taux de réalisation	Taux avec RAR
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 060 000,00 €	1 059 077,04 €		99,91%	99,91%
13	Subventions d'investissement	150 925,00 €	810 626,37 €	38 105,78 €	537,11%	562,35%
23	Immobilisations en cours	- €	4 017,60 €		NC	NC
024	Produits des cessions d'immobilisations*	- 99 141,71 €	- €		0,00%	0,00%
Total recettes réelles investissement		1 111 783,29 €	1 873 721,01 €	38 105,78 €	168,53%	171,96%
021	Virement de la section de fonctionnement	7 400 000,00 €	- €		0,00%	0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections*	8 379 141,71 €	8 368 647,17 €		99,87%	99,87%
041	Opérations patrimoniales	95 000,00 €	91 859,73 €		96,69%	96,69%
Total des opérations d'ordre budgétaire		15 874 141,71 €	8 460 506,90 €	- €	53,30%	53,30%
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	3 178 669,87 €	3 178 669,87 €		100,00%	100,00%
Total général recettes investissement		20 164 594,87 €	13 512 897,78 €	38 105,78 €	67,01%	67,20%

* ouverture des crédits liée au stade budgétaire des cessions différente de la maquette budgétaire en raison de l'incapacité du prestataire Berger-Levrault (logiciel SEDIT) à appliquer correctement la nomenclature M61.

Le besoin de financement des dépenses d'investissement étant déjà couvert par la dotation nette aux amortissements et le fonds de compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, premières sources d'autofinancement, le Service a volontairement choisi, par décision modificative, de ne pas recourir à l'emprunt sur l'exercice 2019.

Les éléments détaillés de la composition de la dette sont disponibles en annexe du compte administratif du budget principal.

Néanmoins, l'objectif de diversification des recettes d'investissement a été atteint grâce à la recherche active de subventions d'investissement.

D'une part, le Département a accepté de modifier le cadre d'intervention prévu dans la convention de partenariat. Outre les projets immobiliers, il a accepté de financer de manière conséquente le projet e-Secours à hauteur de 80 % du montant HT (soit une subvention de 875 K€, dont un acompte de 80 % a été versé fin décembre 2019) ; contribuant ainsi à accroître l'excédent.

D'autre part, plusieurs conventions de financement des projets de la NPI sont désormais actées ou signées. C'est le cas notamment pour les Cis de Fécamp, Le Havre Sud, Les Grandes-Ventes, Malaunay-Montville et Montivilliers. Elles donneront lieu essentiellement à des recettes futures.

*

**

BUDGET ANNEXE RESTAURATION

I - Section de fonctionnement

A) Les dépenses de fonctionnement :

Au terme de l'exercice 2019, les dépenses de fonctionnement du budget annexe s'élèvent à 730 449,46 €. Elles ont progressées d'environ 3% par rapport à 2018 (+ 21,4 K€)

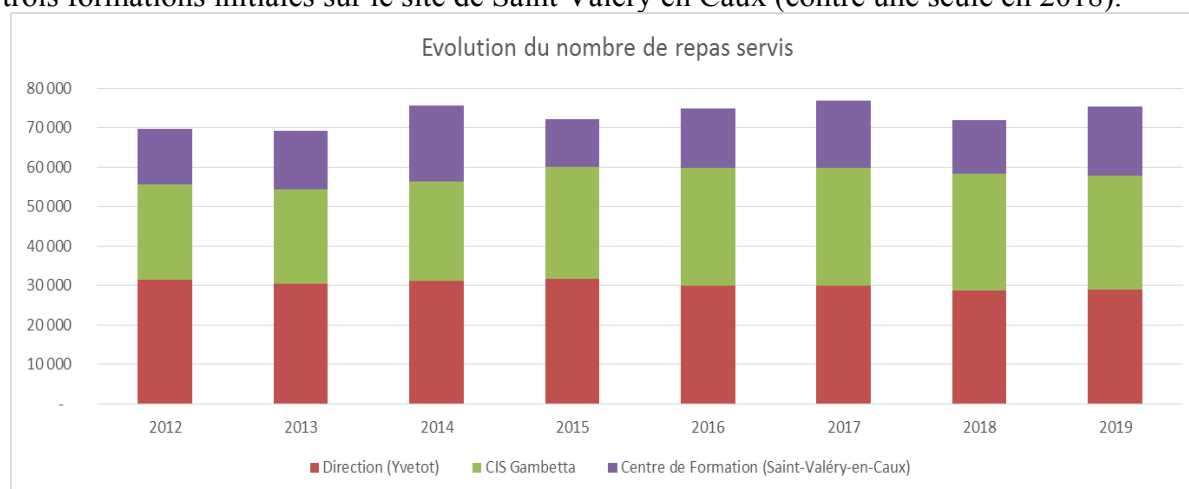
Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Taux de réalisation
011	Charges à caractère général	361 950,00 €	353 762,84 €	97,74%
012	Charges de personnel et frais assimilés	371 443,00 €	366 029,09 €	98,54%
65	Autres charges de gestion courante	10,00 €	0,81 €	8,10%
Total dépenses / gestion des services		733 403,00 €	719 792,74 €	98,14%
67	Charges exceptionnelles	250,00 €	- €	0,00%
022	Dépenses imprévues	19 300,00 €	- €	0,00%
Total dépenses réelles de fonctionnement		19 550,00 €	- €	0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 710,00 €	10 656,72 €	99,50%
Total des opérations d'ordre budgétaire		10 710,00 €	10 656,72 €	99,50%
Total général dépenses de fonctionnement		763 663,00 €	730 449,46 €	95,65%

Les charges à caractère général et les charges du personnel, qui constituent les principaux postes de dépenses, ont vu leurs prévisions s'améliorer :

Libellé	Taux de réalisation 2015	Taux de réalisation 2016	Taux de réalisation 2017	Taux de réalisation 2018	Taux de réalisation 2019
Total dépenses / gestion des services	85,24%	86,28%	95,02%	92,31%	98,14%
Dont charges à caractère général	85,24%	86,28%	94,27%	91,30%	97,74%
Dont charges de personnel et frais assimilés	portées par le budget principal		95,77%	93,31%	98,54%

1) **Les charges à caractère général :**

Si ce chapitre connaît une augmentation de plus de 3% par rapport à 2018, on peut noter parallèlement une augmentation de près de 5% du nombre de repas servis justifiée, notamment, par l'organisation de trois formations initiales sur le site de Saint Valéry en Caux (contre une seule en 2018).



2) Les charges de personnel :

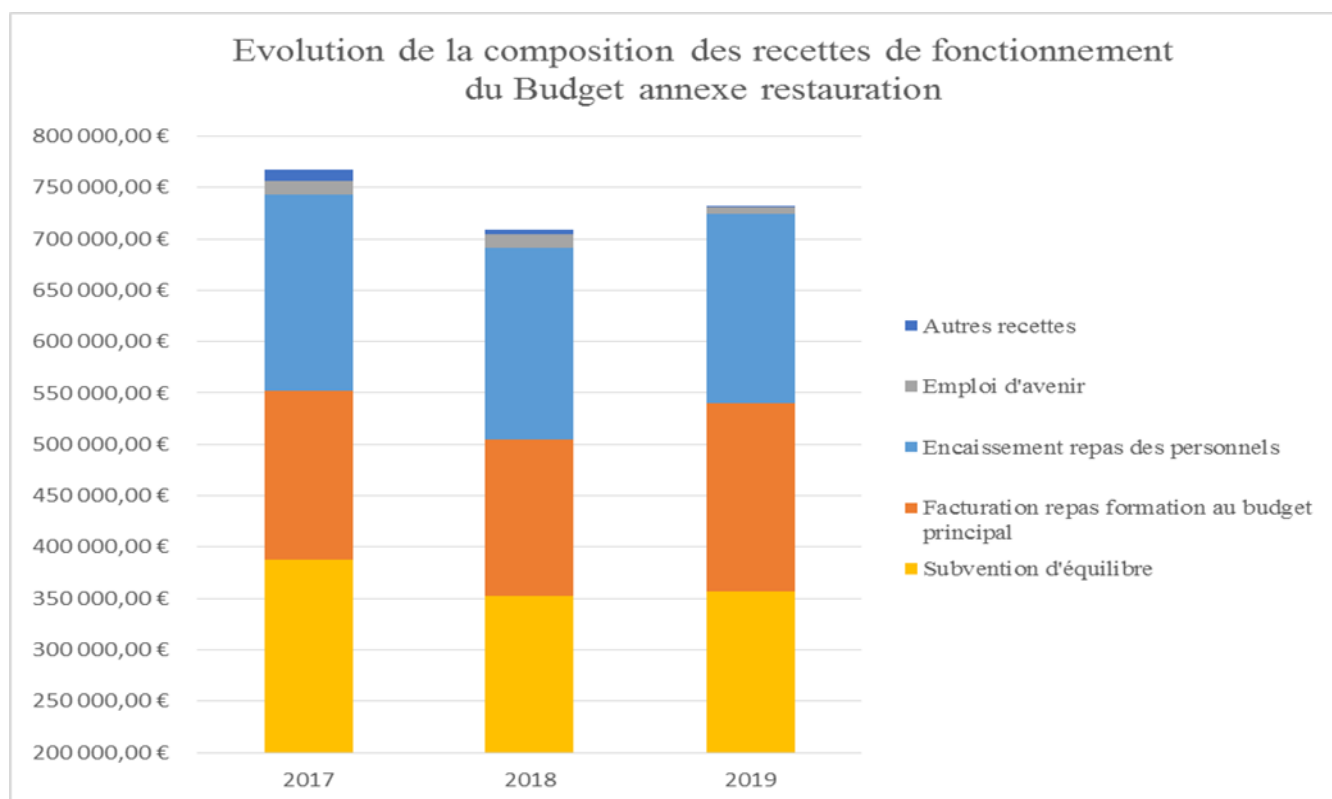
Au terme de l'exercice 2019, les charges de personnel progressent de 2,95 %, soit près de 10 500,00 €.

Il faut souligner que depuis juillet 2019, le service restauration dispose d'un poste budgétaire supplémentaire. Il s'agit en réalité de la pérennisation annoncée d'un contrat d'emploi d'avenir arrivé à son terme en juin 2019.

B) Les recettes de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Taux de réalisation
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	373 001,00 €	367 117,67 €	98,42%
74	Contributions et participations	6 662,00 €	6 693,34 €	100,47%
75	Autres produits de gestion courante	384 000,00 €	356 638,45 €	92,87%
Total des recettes de gestion des services		763 663,00 €	730 449,46 €	95,65%
77	Produits exceptionnels	- €	- €	NC
Total des recettes réelles		763 663,00 €	730 449,46 €	95,65%
002	Solde d'exécution reporté	- €	- €	NC
Total général recettes de fonctionnement		763 663,00 €	730 449,46 €	95,65%

Les principales ressources du budget annexe sont la subvention d'équilibre (tracée au chapitre 75), et les produits des services (chapitre 70).



Le déficit du budget annexe est comblé par une subvention en provenance du budget principal. La maîtrise des dépenses sur ce budget permet, de fait, de limiter l'impact sur le budget principal. Cette subvention a connu une évolution modérée (+ 1,2 %) au regard de l'augmentation du nombre de repas servis.

Hormis la subvention d'équilibre qui constitue près de 49 % des recettes de ce budget, l'encaissement des repas servis et la facturation au budget principal contribuent pour près de 50 % aux recettes de fonctionnement. Compte tenu du nombre de formations initiales, ces dernières ont progressé de plus de 20 % cette année.

Les recettes liées au recrutement d'un emploi d'avenir sont arrivées à leur terme en juin 2019.

II - Section d'Investissement

A) Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement s'élèvent quant à elles à 3 831,47 € sur l'année 2019.

Sur ce budget, les réalisations fluctuent en fonction du besoin de renouvellement des équipements.

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser (RAR)	Taux de réalisation	Taux avec RAR
21	Immobilisations corporelles	16 000,00 €	3 651,47 €	- €	22,82%	22,82%
27	Autres immobilisations financières	180,00 €	180,00 €	- €	100,00%	100,00%
020	Dépenses imprévues	773,73 €	- €	- €	0,00%	0,00%
Total dépenses réelles d'investissement		16 953,73 €	3 831,47 €	- €	22,60%	22,60%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	- €	NC	NC
Total des opérations d'ordre budgétaire		- €	- €	- €	NC	NC
Total général dépenses investissement		16 953,73 €	3 831,47 €	- €	22,60%	22,60%

B) Les recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement s'élèvent quant à elles à 16 900,45 € sur l'année 2019.

Elles sont principalement constituées de la dotation aux amortissements.

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser (RAR)	Taux de réalisation	Taux avec RAR
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	6 243,73 €	6 243,73 €	- €	100,00%	100,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 710,00 €	10 656,72 €	- €	99,50%	99,50%
Total général recettes investissement		16 953,73 €	16 900,45 €	- €	99,69%	99,69%